



Rassemblement le 8 mai à 11h devant la mairie pour célébrer l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1845

Fête de la  
MUSIQUE

## Rendez-vous samedi 18 juin !

Castillon-la-Bataille renoue progressivement avec ce rendez-vous estival et particulièrement convivial: petits et grands, jeunes et moins jeunes, c'est dans une ambiance chaleureuse que la municipalité vous invite à assister au concert prévu samedi 18 juin 2016, place Boyer-Andrivet.

Dès 14h, les musiciens amateurs qui en auront fait préalablement la demande auprès du service Culture de la Mairie pourront se produire sur la scène (voir ci-dessous). À 19h30 le chanteur et guitariste Jacques Chambon, qui a enchanté la soirée soupe de L'Amicale Laïque, interprètera les tubes ayant marqué les époques. Nostalgie et ambiance garanties!

À 21h, le groupe « 2 guitares et l'addition » clôturera la soirée sur des rythmes latinos. Buvette et restauration rapide sont prévues afin de profiter au mieux de cette soirée. Venez en famille!



Le groupe Vonk

Vous êtes musicien? Vous vivez votre passion en solo ou vous faites partie d'un groupe et vous souhaitez vous produire sur la scène offerte à l'occasion de la Fête de la Musique? Contactez Mme Magne au service Culture de la Mairie de Castillon-la-Bataille avant le 31 mai au 05 57 40 36 99 ou à cette adresse: [mairie@castillonlabataille.fr](mailto:mairie@castillonlabataille.fr)



Le 14 avril dernier, Jacques Breillat s'est opposé à la hausse de 9% de la taxe sur le foncier bâti proposée par le département.

Il juge « inacceptable » que les citoyens compensent le désengagement de l'Etat.

## Dotations d'Etat en baisse : Castillon-la-Bataille maintient son budget

Malgré la diminution catastrophique des dotations de l'Etat<sup>(1)</sup>, la municipalité a présenté lors du conseil municipal du 29 février un budget prévisionnel maîtrisant les dépenses en 2016. Les charges générales de fonctionnement continuent de baisser (-10,5 % depuis 2014) et la masse salariale est stabilisée. Les charges en personnel sont maîtrisées grâce au recours continu aux contrats aidés et aux emplois d'avenir.

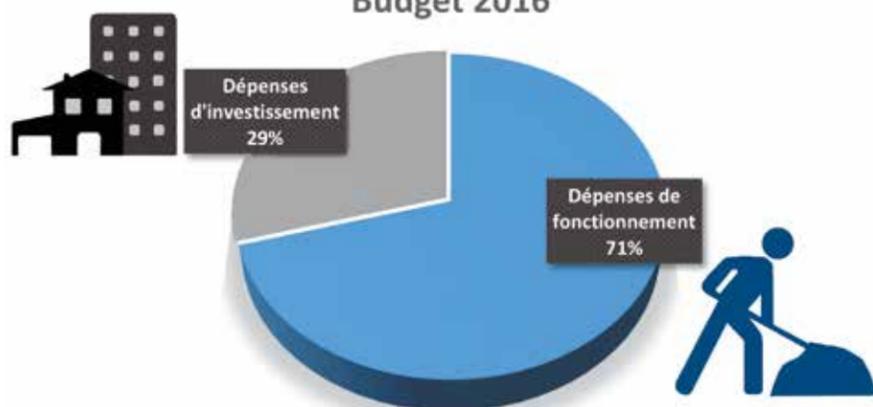
D'autre part, le poids de la dette par habitant pour la commune 2016 (58,40 €) restera stable en 2016. La dette diminuera significativement dès 2017 puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté par la municipalité<sup>(2)</sup>.

Pour autant, le transfert des charges non compensées par l'Etat et d'autres organismes publics s'alourdit fortement: mises aux normes, réforme des rythmes scolaires, passeports biométriques, analyse de la qualité de l'air des écoles, dématérialisation des procédures, etc. Dans ce contexte difficile, la municipalité maintient les subventions aux associations à hauteur de 100 000 € (elles étaient de 89 135 € en 2010).

Elle poursuit également sa logique d'investissement pour la ville, avec notamment le début des travaux de la Maison des Services au Public (voir encadré ci-dessous), le lancement d'un diagnostic de revitalisation urbaine sur 10 ans, les travaux de mise aux normes du stade Mirambeau, le renouvellement de l'éclairage public, des investissements en terme de voirie et de mobilier urbain et le pavoisement de la ville pour valoriser la relance du spectacle de la bataille de Castillon.

Le Maire tient à présenter un budget sain et transparent pour la ville. Il renouvelle à cette occasion la promesse de ne pas augmenter les impôts. Depuis 2008, le taux d'imposition n'a pas augmenté pour les habitants de Castillon-la-Bataille.

### Répartition des dépenses Budget 2016



### Une Maison des Services au public bientôt labellisée

Comme son nom l'indique et forte de 28 accords de principe, la future maison des services au public accueillera autant la population de Castillon-la-Bataille que celle du bassin de vie. Installé rue du 19 mars 1962, cet ensemble de services publics est en cours de labellisation. Les travaux débuteront au dernier trimestre 2016 pour un budget de près de 474 270 €.

(1) À Castillon-la-Bataille, les dotations de l'Etat s'élevaient à 801 060 € en 2011; elles sont de 590 382 € en 2016, soit une baisse significative de 210 678 €. S'il est normal que les collectivités participent à la réduction des déficits publics, force est de constater que cela s'impose de manière uniforme, sans qu'il ne soit tenu compte des différentes réalités des territoires.

(2) Pour mémoire, le dernier emprunt de la ville a été contracté en 2013 pour financer la rénovation de la rue Victor Hugo.

### sommaire

# 11

**Page 1:** La fête de la musique / Dotations d'Etat en baisse, Castillon-la-Bataille maintient son budget

**Page 2:** Le mot du Maire / Faire plus pour le rayonnement de Castillon-la-Bataille

**Page 3:** Le nouvel office de tourisme / La Bataille de Castillon / L'accompagnement des investisseurs potentiels

**Page 4:** Ça bouge à Castillon / Agir pour notre environnement

**Page 5:** L'actualité de Castillon en images / Focus sur... / L'interview

**Page 6:** L'agenda / Evénement / À venir / Ça s'est passé / Nos joies, nos peines

Contact: Mairie 0557 40 00 06 - [mairie@castillonlabataille.fr](mailto:mairie@castillonlabataille.fr) - [www.castillonlabataille.fr](http://www.castillonlabataille.fr)  
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu du bois de forêts gérées de manière responsable. IL RCS Bordeaux 337 926 745.





## LE MOT DU MAIRE

**Jacques BREILLAT**

Maire de Castillon-la-Bataille,  
Conseiller départemental  
des Coteaux de Dordogne.

### Ne pas augmenter les impôts : un acte fort

Pour la huitième année consécutive, j'ai proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les impôts locaux et de maintenir les taux de fiscalité.

Cette proposition de stabilité fiscale a été votée à l'unanimité.

Notre objectif demeure toujours le même : réduire le différentiel de fiscalité avec les communes voisines pour que Castillon-la-Bataille puisse retrouver l'attractivité nécessaire à la réussite du projet de revitalisation urbaine.

En retour, cette stratégie demande d'importants efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement (notamment au niveau des charges générales et de la masse salariale). C'est pourquoi nous devons aussi rechercher

activement des subventions auprès de nos partenaires pour financer chacun de nos projets d'investissement.

Nous n'avons pas fait le choix de la facilité, alors même que l'Etat impose une baisse historique des dotations aux collectivités territoriales. On comprend bien la nécessité de réduire les déficits publics. Mais que se passera-t-il demain si la Région, le Département, les Communes, les communautés de communes et les syndicats intercommunaux se mettent en même temps à augmenter les impôts pour compenser le désengagement de l'Etat ?

J'ai eu l'occasion de m'exprimer à plusieurs reprises sur le poids excessif des impôts dans notre pays. Certes, chaque contribuable comprend bien que la fiscalité est utile pour maintenir la qualité de nos missions nécessaire pour financer nos grands projets, comme celui de la future Maison des services au public.

Pour autant, je comprends l'exaspération grandissante de nos compatriotes, des classes moyennes et surtout des travailleurs les plus modestes. Au niveau national, le fossé se creuse inexorablement entre les citoyens et leurs représentants. On parle de méfiance, de défiance et même de rejet du personnel politique...

C'est pourquoi la question du consentement à l'impôt mérite toute notre attention. Elle doit se traduire par des actes forts dans notre gestion locale. Elle s'inscrit au cœur du pacte social et républicain. ●

## Faire plus pour le rayonnement de Castillon-la-Bataille

### Revitalisation du centre-bourg : un travail collégial fructueux

Le projet de revitalisation de centre-bourg pour les dix prochaines années commence à porter ses premiers fruits... Certes ils ne sont pas encore très visibles, mais ils relèvent d'un changement de comportement fondamental. Enfin on reparle avec intérêt de la commune de Castillon-la-Bataille dans les bureaux des administrations, et ce sont plus de neuf partenaires institutionnels qui depuis un an travaillent en Mairie sur notre projet de cahier des charges communal pour la mise en place d'un diagnostic de revitalisation de centre-bourg. Ils sont là pour nous apporter leur compétence en ingénierie mais aussi pour nous permettre d'accéder à de nouvelles enveloppes financières jamais encore utilisées par la municipalité. Ce travail collaboratif se poursuivra tout au long de l'étude avec la mise en place d'un comité de pilotage et au-delà quand il faudra décider et agir.

Alors que la rédaction du cahier des charges pour la partie qui concerne le diagnostic est terminée, les demandes de subventions sont actuellement adressées aux potentiels financeurs. La mise en concurrence pour le choix du bureau d'étude aura lieu en septembre prochain. Un travail d'analyse et de terrain pour identifier les principaux leviers d'actions estimé à 18 mois. Quatre thèmes de travail sont prioritairement fléchés : l'habitat, le tourisme, le commerce et le développement économique, ainsi que les questions de déplacement et de stationnement.

Et bien entendu tout au long de ces mois, en tant que « forces vives » de la commune, nous serons nombreux à être amenés à participer à ce projet stratégique à travers des rencontres organisées sur ces thèmes par la municipalité ou le futur bureau d'étude.

**SCOT :** Il est important que nous nous mobilisions pour nous rendre le plus nombreux possible le vendredi 20 mai entre 14h et 17h au siège de la CDC Castillon-Pujols, 7 allée de la République, afin d'approuver le projet actuel du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui entérine pour les années à venir le rôle de centralité de la commune de Castillon-la-Bataille.

### L'insertion continue pour les jeunes de Batipro

Après 4 mois de rénovation des vestiaires du stade de rugby, 8 jeunes stagiaires ont passé avec succès le 1<sup>er</sup> module de l'examen du titre professionnel Carreleur de niveau V. La remise des titres se fera prochainement en Mairie. Bravo à eux et à l'équipe de Batipro !

### Police de l'urbanisme

Le Maire dispose d'un pouvoir propre de police qui permet notamment de veiller à la salubrité, la sécurité, la tranquillité et le bon ordre publics. Le Maire veille aussi au respect des règles en matière d'urbanisme :

- il valide ou refuse les demandes d'autorisation d'urbanisme en fonction des textes réglementaires (notamment du Plan Local d'Urbanisme)
- il surveille et contrôle les travaux autorisés
- il constate les infractions et dresse le procès-verbal transmis au procureur de la République en cas de non-respect de ces règles.

**Pour plus de précautions, avant de commencer des travaux, renseignez-vous à la Mairie auprès de Mme Marque au 05 57 40 37 17 pour prendre connaissance de la réglementation en vigueur. Ouverture du bureau du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30.**

### Rencontre autour du projet de revitalisation urbaine : les notaires et agents immobiliers invités à débattre



Autour d'un petit-déjeuner, le Maire de Castillon-la-Bataille a présenté la politique de revitalisation urbaine développée par la municipalité, vendredi 4 mars. Un moment convivial pendant lequel le Maire a rappelé sa connaissance des difficultés rencontrées par les professionnels, sa volonté de transformer progressivement le visage offert par la ville et sa fermeté en matière de police de l'urbanisme (voir ci-dessus). La consultation des différents partenaires se poursuivra par une prochaine rencontre avec les banquiers de la ville.





## Un nouvel Office de Tourisme au service du public

Le nouvel Office de Tourisme prend forme peu à peu. Alors que les travaux vont bon train, la Communauté de Commune de Castillon-Pujols s'est interrogée sur les missions de l'établissement, à savoir favoriser l'expérience du touriste avant, pendant et après son séjour. Et pour cela, il est impératif que les offices de tourisme s'adaptent aux évolutions en cours, essentiellement numériques. Pour exemple, l'utilisation généralisée de smartphones a considérablement modifié le rapport des touristes à l'espace et rendu obsolètes les plans papier traditionnels. Les offices de tourisme doivent prendre en compte cette nouvelle norme.

Ces analyses préalables ont été faites par les élus communautaires, les agents au cœur de l'action, avec le soutien de l'UDOTSI et de Gironde Tourisme. Il en ressort que ces mutations, devenues indispensables, supposent de requalifier les fonctions des conseillers en séjour vers des missions de marketing territorial où la formation continue est essentielle.

L'Office de Tourisme communautaire a donc pris le train en marche et considère qu'une relocalisation et une refonte de son lieu d'accueil s'impose. De concert avec la commune, propriétaire de l'immeuble, il a été convenu d'installer l'Office de Tourisme dans la Maison du Pays sur les allées de la République et de mutualiser les services avec la Bataille de Castillon, deux structures œuvrant au projet de développement du territoire.

Tous les éléments clefs du projet de lieu d'accueil ont dû être validés: le statut de l'Office, les objectifs prioritaires, les objectifs numériques, les fonctions et services rendus pour chaque type de clients et pour le personnel, la localisation, les espaces internes, l'ergonomie du site et l'ensemble des parties prenantes.

Pour conduire le programme « d'Office de Tourisme de demain » la réalisation a été confiée à un cabinet d'architecture bordelais travaillant de concert avec un scénographe. Leur mission est double: imager le patrimoine touristique du pays de Montaigne, du Rauzannais et du circuit de l'art roman et mettre en scène l'identité vigneronne de la vallée de la Dordogne, des côtes de Castillon et des vins de la rive gauche. À cette fin, des expériences exclusives seront proposées aux visiteurs.

L'Office de Tourisme de Castillon ouvrira au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre pour la saison 2016 avec les services de la Bataille. Le projet de scénographie sera quant à lui finalisé avant la fin de l'année.

Ce projet s'inscrit dans une démarche participative entre la communauté de communes et la ville de Castillon-la-Bataille, démarche qui laisse entrevoir d'autres projets indispensables à l'avenir et à la dynamique du territoire.



## La Bataille de Castillon : l'atout majeur de l'image de la ville

En juillet et août 2016, la Bataille de Castillon revient avec un nouveau spectacle et une nouvelle mise en scène. Le plus grand spectacle estival (et médiéval) de Gironde - près de 30000 spectateurs chaque été - est sans aucun doute l'une des plus belles attractions touristiques de la ville. Cette année, la municipalité de Castillon-la-Bataille a tenu à faire de cet événement une occasion de découvrir plus particulièrement la ville et... de s'y attarder.

En effet, à partir de juillet, une exposition historique se tiendra salle Cascante. Des animations seront proposées gratuitement aux enfants à la médiathèque (ateliers d'enluminure et de peinture sur bois). Le syndicat des vins proposera des dégustations.

Des visites historiques de la ville seront organisées. La ville sera intégralement pavoisée pour que les spectateurs de la bataille aient envie de poursuivre leur découverte et de séjourner durablement dans notre belle ville.

Pour rappel, la bataille de Castillon a eu lieu le 17 juillet 1453 entre les armées d'Henri VI d'Angleterre et celles de Charles VII de France. Cette victoire décisive pour les Français met fin à la guerre de Cent Ans, à trois siècles d'appartenance de l'Aquitaine à la couronne anglaise et permet au royaume de France de se constituer.

De plus, la prise de Constantinople par les Turcs met fin à la présence des chrétiens en Orient et les derniers savants ou artistes byzantins se réfugient en Italie. L'invention de l'imprimerie par Gutenberg est également à l'origine d'une révolution sans précédent. La culture est accessible à un plus grand nombre et permet la propagation des idées et des connaissances. Les historiens s'accordent donc pour considérer cette période clé comme la fin du Moyen Âge...

À partir du vendredi 15 juillet et jusqu'au samedi 20 août, le spectacle, grandiose, se déroulera sur 7 hectares d'aire scénique, à une portée de canon du lieu même de la bataille. 700 bénévoles dont 450 comédiens et plus de 50 cavaliers participeront cette année à cette immense reconstitution historique. Au-delà des faits d'armes, cascades, effets spéciaux et prouesses pyrotechniques, nous replongerons aussi dans la vie quotidienne du Moyen Âge, entre fermes et auberges, femmes au puits, scènes de vendanges, parties de chasse, arracheurs de dents et marchands ambulants. Avec, souligne Éric Le Collen, le metteur en scène, *la précision du cinéma, la finesse du théâtre et la dimension de l'opéra.*

**Vous souhaitez prendre part à cette aventure ? Devenez bénévole !**  
Inscriptions en ligne sur le site [www.batailledecastillon.com](http://www.batailledecastillon.com) ou directement au bureau de la Bataille, au premier étage de l'Office de Tourisme.

## La municipalité accompagne les investisseurs potentiels

Art de vivre du Sud-Ouest, situation géographique des plus stratégiques, dynamique commerciale de centre-ville, chef-lieu de canton... les atouts de Castillon-la-Bataille ne manquent pas pour inciter les investisseurs potentiels à prendre en considération les opportunités qu'offre la ville.

Dans cet objectif, la municipalité a mis en place une vraie politique d'attractivité. Elle était notamment présente au salon Parcours France en 2015 afin de présenter les avantages de la ville aux investisseurs et aux particuliers. Avec cette même volonté, le Maire, Jacques Breillat, se rend disponible pour rencontrer personnellement les porteurs de projet et accompagner leur installation.

**MAI 2016**

**7 mai dès 8h** : vide-greniers des Parents d'élèves à l'Ecole Henri Bardon / **9h** : tournoi de rugby au stade / **16h** : marche solidaire du Secours catholique place de l'église  
**8 mai à 11h** : anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 à la Mairie / journée nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme  
**11 mai à 15h30** : spectacle par la Compagnie du Coin tranquille à la médiathèque  
**20 mai à 20h** : apéro-concert Ua Tea par la Mairie et l'Amicale Laïque  
**21 mai à 20h** : loto par Aux p'tits bonheurs au Centre culturel  
**22 mai** : repas de quartier des Habitants de Capitourlan route de la chapelle  
**25 mai à 14h et 16h** : ateliers fête des mères à la médiathèque  
**27 mai dès 19h** : fête des voisins par la Mairie et Arrpej place Boyer Andrivet  
**29 mai à 11h30** : 100<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Verdun à la Mairie / **14h** : thé dansant par Casti Danse au Centre culturel  
**30 mai dès 10h** : 451<sup>ème</sup> anniversaire du marché de Castillon par la Mairie place Boyer-Andrivet

**JUIN 2016**

**1<sup>er</sup> à 14h30 et 16h** : ateliers dessins d'architecture à la médiathèque  
**3 juin à 17h** : kermesse de l'école maternelle  
**4 juin à 19h30** : soirée Mozaic Jazz Band par le Lions club au Centre culturel  
**5 juin dès 8h** : vide-greniers des Habitants de Capitourlan route de la Chapelle  
**6 au 19 juin** : exposition de l'Amicale Laïque à la salle Cascante  
**8 juin à 16h30** : palmarès Lire élire à la médiathèque  
**12 juin à 7h30** : randonnée VTT « la Déjantée » au camping de Castillon  
**17 juin à 20h30** : gala de danse par l'Amicale Laïque au Centre culturel  
**18 juin à 11h** : anniversaire de l'appel du 18 juin à la Mairie / **dès 14h** : fête de la musique par la Mairie place Boyer Andrivet / **20h30** : spectacle Au fil des saisons par Quatrième Art au Centre culturel  
**18 juin dès 17h** : fête de la musique par la Mairie place Boyer Andrivet / **20h30** : spectacle Au fil des saisons par Quatrième Art au Centre culturel  
**23 au 28 juin** : 30<sup>ème</sup> anniversaire du comité de jumelage  
**27 juin dès 10h** : animation du marché avec Castillon 1453 par la Mairie

**Le voyage des seniors**

Le C.C.A.S. de la ville de Castillon-la-Bataille reconduit le voyage pour les personnes âgées de plus de 60 ans en partenariat avec l'A.N.C.V. Cette année, destination Mont-Louis pour une découverte du terroir pyrénéen et catalan du dimanche 25 au vendredi 30 septembre. Un aperçu du séjour : visite des bastions, du four solaire, excursion en Andorre, balnéothérapie, loto, etc.  
**Renseignements et inscriptions au CCAS de Castillon-la-Bataille auprès de Béatrice Locatelli au 05 57 40 33 07.**

**NOS JOIES/NOS PEINES**

**NAISSANCES** • BUGNET Isis, le 23 janvier 2016 à Libourne • FRANCES Antonin, Noah, Patrick, le 4 février 2016 à Libourne • SEHLOULI Salim, le 9 février 2016 à Libourne • COSSE DELRUE Rayane, le 10 février 2016 à Agen • SEIGUE Célyan, Pierre, Henry, le 21 février 2016 à Libourne • EL OUKLI Moussa, le 29 février 2016 à Libourne • DIAS CARDOSO Luena, le 3 mars 2016 à Libourne • DAFRANE Hiba, le 9 mars 2016 à Libourne • HAVAZ ARFA Khalysa, le 16 mars 2016 à Libourne • MURAT MATHARD Clara, Mathilda, Marie, Johanna, Christina le 16 mars 2016 à Libourne • BARKELLIL Nasserdin, le 24 mars 2016 à Libourne  
**MARIAGES** • MISTY El Mehdi & ALLOUCHE Najoua, le 05 mars 2016  
**DÉCÈS** • DELANNE Odette veuve COUGNAUD, le 26 janvier 2016 à Libourne • TRIJASSON Marie, Annette, veuve SIMON, le 31 janvier 2016 à Castillon-la-Bataille • COMMUNAL Marcelle, Ida, le 6 février 2016 à Libourne • WALLE Yves, Jules, Edouard, le 8 février 2016 à Castillon-la-Bataille • BALLARIN Ange, Daniel, le 2 mars 2016 à Libourne • BERTONI Maria, le 7 mars 2016 à Castillon-la-Bataille • MINTET Ernest, Marcel, le 10 mars 2016 à Castillon-la-Bataille • MUSSET Pierre, Gérard, le 15 mars 2016 à Libourne

**> Événement**



**100<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Verdun**

Avec ses 300 jours de boue et de sang, la Bataille de Verdun fut la plus longue bataille de la première guerre. On compte 700 000 morts que la France entière commémorera le dimanche 29 mai. MM. Sopena et Courrian, présidents des associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord, et la municipalité de Castillon-la-Bataille vous invitent à vous joindre à la cérémonie du souvenir le dimanche 29 mai à 11h15 au Monument aux Morts.

**11h30** : rassemblement  
**11h45** : dépôt de gerbes  
**12h15** : verre de l'amitié

**À venir...**

**La fête des voisins**

Le traditionnel repas de Villages coordonné par Josiane Roche, adjointe au Maire, et organisé chaque année place Boyer-Andrivet s'inscrit depuis l'an dernier dans la dynamique nationale de la Fête des Voisins. La Mairie de Castillon-la-Bataille s'associe pour la deuxième année consécutive à cette initiative nationale, conviviale et chaleureuse.

**Vous êtes ainsi invités le vendredi 27 mai à partir de 19h à prendre part à un repas de type auberge espagnole où chacun apporte ses couverts et un plat à partager.**

L'Amicale Laïque offrira l'apéritif et proposera au cours de la soirée une démonstration de zumba, tandis qu'ARRPEJ offrira un plat préparé par son atelier cuisine. En mai, le partage passe par les mots et la cuisine !

**Apéro-concert Ua Tea**

Prochain voyage P'tite scène avec Ua Tea! Chant, ukulélé, percussions, basse ou encore flûte, ce trio propose une musique aux rythmes métissés. Ce concert est organisé par la Mairie de Castillon en partenariat avec l'Iddac, et l'apéritif est porté par l'Amicale Laïque.

**Rendez-vous au Centre culturel le 20 mai à 20h. Tarifs : 10 € / gratuit pour les moins de 10 ans.**

**Anniversaires**

- **Le marché de Castillon fête ses 451 ans !** Rendez-vous le lundi 30 mai pour une animation plantes, fleurs et omelette aux asperges.

- **Le comité de jumelage célèbre ses 30 ans** et reçoit du 23 au 28 juin les délégations crétoises, allemandes et espagnoles. Chacune présentera sa ville lors des soirées organisées les vendredi, samedi et dimanche, et la municipalité proposera une soirée officielle le lundi 27 avec une animation de danses folkloriques. Plus de renseignements sur le programme auprès du Comité de Jumelage ou de l'Office de Tourisme au 05 57 40 27 58.

**Ça s'est passé...**

**À LA CDC** : Les vacances d'été seront placées sous le signe du sport et de la culture. En effet, suite à plusieurs réunions avec les associations sportives du territoire, Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille, a présenté le dossier cap33 à la CDC, qui l'a validé. Les fonds débloqués permettront ainsi la mise en place en juillet et août d'ateliers à caractère sportif et culturel sur plusieurs communes.

**AU DÉPARTEMENT** : Lors de la commission permanente du 1<sup>er</sup> juin 2015, Jacques Breillat était intervenu pour rappeler la nécessité de réaliser les travaux de soutènement de chaussée rue Michel Montaigne (RD936). Une subvention de 602 000€ destinée au reprofilage et renforcement de la route a été accordée. Les travaux vont donc pouvoir débuter.

**À noter : les prochaines dates de votre conseil municipal**

- **Lundi 30 mai 2016 à 19h30**

- **Lundi 27 juin 2016 à 19h30**

Ces séances sont ouvertes au public, n'hésitez pas à vous rendre salle du Conseil, à la Mairie de Castillon-la-Bataille, pour les écouter.

**Retrouvez votre journal municipal en téléchargement ainsi que de nombreuses autres informations sur le site de la municipalité :**

**www.castillonlabataille.fr**

## L'ACTUALITÉ DE CASTILLON EN IMAGES

### → Trivial Pursuit

Cuvée prestige pour 2016, tant pour le niveau et la variété des questions concoctées par les organisateurs que pour le suspense. Félicitations à Chantamicale (87 points), vainqueur de l'édition, mais aussi aux autres challengers qui ont mené la poursuite avec panache :

2<sup>ème</sup> : Pierres et Patrimoine (86 points)

3<sup>ème</sup> ex-aequo : les Amis de St Symphorien, Castillon 1453 et le GRHESAC (85 points)

Rendez-vous pris pour l'an prochain, ambiance assurée...



### → Castillon les pieds dans l'eau

La Dordogne est sortie de son lit pendant plusieurs jours en février, rendant une partie des quais impraticable. Si les fortes pluies n'ont pas ravi tous les Castillonnais, elles ont en revanche fait le bonheur des photographes.



### → Inauguration rue Pierre de Coubertin

M. le Maire, Mme Roche, Mme Jost, Mme Magne, M. Trachet et M. Béchadergue ont inauguré le 19 mars la rue Pierre de Coubertin. Ils ont ensuite partagé le verre de l'amitié avec les riverains.



### → Balkan Kartet

Une ambiance intimiste pour une très belle soirée passée à écouter le Balkan Kartet. Les spectateurs ont pu apprécier et même danser sur des rythmes tziganes venus d'Inde, de Turquie, de Grèce ou encore de Macédoine. Merci à Terres Rouges et Fais-moi danser pour ce savoureux apéritif.



### → Carnaval des parents d'élèves

Un beau défilé riche en confettis le 5 mars dernier. Et comme la tradition l'exige, c'est Mme Carnaval que l'on a brûlée!



### → Inauguration du dojo

Le nouveau Dojo construit par la CDC de Castillon/Pujols a été inauguré le 12 mars en présence de M. César, Sénateur Maire de Rauzan, M. Gleyze, Président du Conseil départemental de la Gironde, Mme Poivert, conseillère départementale des Coteaux de Dordogne, M. de Wispelaere, Sous-Préfet de Libourne, et de nombreux élus du territoire, dont M. Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille.

## Focus sur...

### La visite de quartier rue Paul Bert



Le 5 mars dernier, M. le Maire a effectué une visite du quartier Paul Bert accompagné de Patrick Trachet, adjoint au Maire, et Jean-Marie Bénéton, responsable des services techniques. Suite aux rencontres avec les habitants, il ressort que les trottoirs sont jugés peu praticables et la vitesse des véhicules excessive. Une solution pourrait être une réfection du trottoir, mais cela impliquerait un rétrécissement de la voie, et donc à terme, la mise en sens unique de la rue. Aucune décision n'a encore été prise. Une réunion de concertation avec les riverains sera organisée afin d'évoquer la sécurité de la rue et la pose d'un ralentisseur.

## L'interview

### MÉDIATHÈQUE : rencontre avec Matthias Kuchta



Le 6 avril, le public de la médiathèque a découvert Cendrillon, un spectacle de Matthias Kuchta. Interview d'un conteur :

**Matthias, peux-tu te présenter pour les lecteurs du journal de Castillon-la-Bataille?**

Oui, je m'appelle Matthias Kuchta et j'ai 67 ans. Je suis né au Nord de l'Allemagne. Dans ma jeunesse, je suis d'abord devenu professeur de russe et d'histoire dans un lycée à Hambourg. J'ai toujours voulu faire du théâtre et les Beaux-Arts et j'ai décidé de changer de profession. Après une école de marionnettiste, j'ai débuté dans un festival à Hong Kong. En 1985, j'ai appris le français en contant à la demande du Goethe-Institut de Bordeaux.

**En quelles langues peux-tu présenter le spectacle Cendrillon?**  
En français, anglais, russe et bien sûr en allemand; j'ai aussi raconté des histoires en italien, en portugais et en albanais.

**Tes marionnettes montrent une réalité bien moins lisse que l'image véhiculée par les médias autour des contes. Quel message veux-tu faire passer?**

Ma cendrillon est moche mais la beauté n'est pas à l'extérieur, la beauté commence avec les émotions à l'intérieur et dans les yeux des gens qui regardent. Cela ne se passe pas comme dans une publicité ou un film "mainstream". Quand je relève la tête d'une marionnette sur scène, elle change d'expression et les émotions sont là.

**Quand on regarde tes marionnettes géantes, on se demande à quoi ressemblaient ton doudou ou tes poupées quand tu étais enfant?**

J'avais un ours mais j'ai voulu savoir ce qu'il y avait à l'intérieur, c'était un mystère pour moi. J'ai été déçu de trouver de la paille à l'intérieur...

**Quel était ton héros favori ou ton histoire préférée quand tu étais enfant?**

Mon frère me lisait Grigriredinmenufretin et j'avais dessiné des nuages sur une page de ce livre.

**Est-ce que tu sais déjà quel sera le thème de ton prochain spectacle?**

Je suis invité avec un artiste français et polonais dans un projet qui mettra en scène des lettres écrites par des soldats durant la première et la seconde guerre mondiale.

# Ça bouge à Castillon-la-Bataille !

## Une nouvelle « maison » attend les plus petits

C'est un projet mûri depuis l'été 2014 qui se concrétise aujourd'hui pour le bonheur des plus petits (et de leurs parents) à Castillon-la-Bataille : une équipe de trois assistantes maternelles s'est réunie pour accueillir dans des conditions optimales, en termes d'horaires, d'activités et d'environnement, les 0-3 ans du secteur. Avis aux parents : les places seront libres mais elles seront limitées ! N'hésitez pas à rendre visite à Aurore, Laetitia et Marina ; elles vous exposeront ainsi leur fonctionnement et vous présenteront le lieu : spacieux, coloré, chaleureux. Les enfants y bénéficient d'activités multiples, telles que la peinture, la pâte à modeler, la pâte à sel, la cuisine, le jardinage, la musique... et pourront préférer l'une ou l'autre en fonction des ateliers initiés par les assistantes maternelles. Plus souple pour les parents et les enfants, le dispositif permet aussi aux trois professionnelles d'envisager leur métier avec plus d'échanges et dans une dynamique plus enrichissante, au contact les unes des autres.

Cette « Maison d'Assistants Maternelles » (MAM), inédite dans la commune, est particulièrement soutenue par la municipalité. À l'annonce du projet, Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille, a en effet immédiatement proposé un local en centre-ville (rue Jean-Jacques Rousseau, à côté de l'église) et adapté le loyer à son lancement. *L'objectif est de proposer sur notre territoire une offre d'accueil des 0-3 ans ayant toute sa place parmi les structures et possibilités existantes. Il est important de permettre aux parents, et en particulier aux femmes, de ne pas freiner un retour vers une activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant,* a souligné Jacques Breillat lors de la journée portes ouvertes organisée samedi 19 mars.

**Pour contacter la MAM, appelez Aurore, Laetitia ou Marina, assistantes maternelles agréées au 06 66 41 51 93. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <http://larondedeslutins.wix.com/la-ronde-des-lutins> ou au 11 rue Jean-Jacques Rousseau à Castillon-la-Bataille.**



## Agir pour notre environnement

### Opération économie d'eau « MAC EAU »

**MAC  
EAU**

Souvenez-vous ! En 2015, la commune a réalisé une opération visant à inciter les ménages à économiser l'eau, à l'initiative du Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde. Cette opération consistait à équiper les robinets d'eau des logements d'un kit économiseur.

L'opération est aujourd'hui terminée et la phase d'analyse de l'impact sur la consommation d'eau est en cours. Cette opération concerne 45 foyers castillonnais.

Dans un prochain journal, nous vous communiquerons les résultats de cette opération dont l'objectif est de réaliser une économie de 10 % de la consommation d'eau dans les foyers équipés. Les Castillonnais malins qui se sont équipés verront ainsi une baisse de leur facture d'eau.

### Débroussaillage

La nature se respecte ; elle se maîtrise aussi : le débroussaillage est une obligation.

La Gironde est classée à « haut risque feu de forêt » et il appartient à chacun de limiter l'intensité des combustibles végétaux en procédant à la taille des plantes herbacées et arbustes ainsi qu'à l'élagage des arbres (art L 321-5-3, L322-3 et L 322-3-1 du Code Forestier).

Le non-respect de cette obligation entraîne une amende de 30 € par mètre carré non débroussaillé et une franchise d'assurance de plus de 5000 € en cas de sinistre.

Couper les hautes herbes, tailler les buissons et arbustes, séparer les cimes et élaguer les branches des arbres pour la sécurité de tous.



### À propos des pigeons



Les nuisances occasionnées par la concentration des pigeons sont un problème récurrent et un défi permanent pour toutes les villes. Différentes solutions peuvent être mises en œuvre mais il est difficile de lutter contre leur prolifération dans le temps. La reproduction des pigeons installés sur un territoire dépend de deux paramètres qu'il est indispensable de prendre en compte :

- la quantité de nourriture mise à disposition
- la capacité à trouver des lieux de nidification

Juridiquement, le pigeon est un animal classé « res nullus » : il n'appartient à personne. Les communes n'en sont donc pas responsables et l'implication de chacun est essentielle à la réussite de toute stratégie mise en place (voir encadré ci-dessous).

Pour sa part, la Mairie de Castillon-la-Bataille a entrepris de protéger les bâtiments communaux (dispositif d'éloignement sur l'église, projet de protection du centre culturel...). La priorité est donnée à des actions de prévention, visant à la fois à limiter l'accès à l'alimentation pour les pigeons, mais aussi à réduire les possibles perchoirs et lieux de nidification. D'autres actions sont également envisagées pour réduire physiquement leur population (piégeage, fauconnerie...). Mais ces actions, même si elles ont une certaine efficacité, ne sont pas pour autant durables dans le temps.

#### Quelques conseils pratiques :

- Ne nourrissez jamais les pigeons, la loi l'interdit (article L 1311-2 du code de la santé publique).
- Ne laissez jamais vos fenêtres grandes ouvertes si le balcon est infesté par les pigeons.
- Maintenez les lieux propres, le pigeon marquant son territoire avec des déjections.
- Fermez les ouvertures des greniers et combles avec des grillages pour éviter que les pigeons y pénètrent et y bâtissent leur nid.

### À savoir

Selon les arrêtés du 18 janvier 2008 et du 24 février 2016 relatifs à la prévention et la lutte contre la grippe aviaire, les propriétaires d'oiseaux vivant en extérieur (poules, dindes, pigeons, etc.) doivent les déclarer à la Mairie auprès de Valérie Marque au 05 57 40 37 17.

### L'USTOM à votre écoute

À partir du 9 mai 2016, l'USTOM tiendra une permanence à la perception pour les personnes qui rencontrent des problèmes avec leurs poubelles. Stéphane Gabin vous recevra le lundi de 9h à 12h. **Prochaines dates : 9 et 23 mai, 6 et 13 juin.**